

Assemblée générale mixte des actionnaires et impact de la pandémie Covid-19

Paris (France), 23 mars 2020 – [Technicolor](#) (Euronext Paris: TCH, OTCQX: TCLRY) se félicite de l'approbation de l'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires tenue ce jour sous la présidence de Mme Anne Bouverot, Présidente du Conseil d'administration, avec une majorité de plus de 98,5 % des suffrages exprimés. Les résolutions adoptées comprennent notamment :

- Approbation du projet de regroupement des actions de la Société par attribution d'une (1) action nouvelle de 27 euros de valeur nominale pour vingt-sept (27) actions anciennes de 1,00 euro de valeur nominale chacune. Le Conseil d'administration a décidé ce jour que les opérations de regroupement se dérouleraient entre le 9 avril et le 9 mai (période de regroupement) ;
- Approbation du projet de réduction du capital ;
- Délégation de compétence au Conseil d'administration pour procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'au plus 305 millions d'euros. L'intention de Technicolor est de lancer l'augmentation de capital dès que les conditions du marché le permettront ;
- Ratification de la cooptation de M. **Richard Moat**, Directeur Général depuis le 5 novembre, en qualité d'administrateur ;
- Nomination de Mme **Cécile Frot-Coutaz** en qualité d'administratrice, à la suite de sa nomination en qualité de censeur en juin 2019.

Le Conseil d'administration remercie les actionnaires de la confiance exprimée par ce vote.

Compte tenu des mesures de confinement mises en place par le Gouvernement français et afin de permettre un débat de qualité avec les actionnaires, le Conseil a décidé de reporter l'Assemblée générale annuelle, initialement prévue le 30 avril 2020, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Considérations sur la pandémie Covid-19

Technicolor suit de près l'évolution de la pandémie du Covid-19. La priorité de Technicolor est d'accompagner ses clients dans cette période difficile et de s'assurer la sécurité de nos collaborateurs. Les restrictions imposées pour empêcher la propagation du virus Covid-19 limitent actuellement les activités de Technicolor sur plusieurs de ses marchés dont la France, le Royaume-Uni, l'Inde, le Canada et les États-Unis. Technicolor a implémenté des mesures et outils permettant aux employés du groupe de travailler depuis leurs domiciles afin d'assurer la continuité des services du Groupe, notamment dans l'activité Services de Production. Notre activité Maison Connectée est soutenue par la reprise de l'outil industriel en Chine. Néanmoins, les incertitudes demeurent concernant la durée et la profondeur des disruptions liées à la pandémie.

En raison des difficultés liées à l'évaluation et la quantification des répercussions de la pandémie, le Groupe suspend ce jour ses objectifs 2020-2022, publiés précédemment. Le Groupe reste pleinement engagé à

améliorer significativement sa rentabilité et sa génération de flux de trésorerie et continue d'implémenter les mesures de réduction de coûts annoncés précédemment. Technicolor prépare déjà une deuxième phase dans la mise en œuvre de son programme de transformation, afin d'accélérer les réductions de coûts et les mesures d'efficacité. Technicolor fournira une mise à jour de ses objectifs 2020-2022 une fois que le Groupe disposera de plus de visibilité sur les impacts de la pandémie.

L'augmentation de capital prévue permettra à Technicolor d'être dans une position plus solide pour faire face à ses besoins de trésorerie ainsi que pour poursuivre son plan d'action stratégique.

Le résultat des votes à l'Assemblée générale seront disponibles à compter du 24 mars sur le site internet de la Société : www.technicolor.com.

###

A propos de Technicolor : www.technicolor.com

Les actions Technicolor sont enregistrées sur Euronext Paris (TCH) et sont négociables aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).

Relations Investisseurs

Christophe le Mignan: +33 1 88 24 32 83

Christophe.lemignan@technicolor.com